

# Un nouvel Avocat

pour la Cause du S.D. Maurice Tornay

En remplacement de l'Avocat Dr Carlo Snider, dont le décès a été mentionné dans le dernier numéro de la revue, la Postulation de la Cause du Serviteur de Dieu, le P. Maurice Tornay, a fait appel à Monsieur l'Avocat Dr Andrea Ambrosi, que nous sommes heureux de présenter aux lecteurs de notre revue et aux amis de la Cause du Père Tornay.

Monsieur l'Avocat Dr Andrea Ambrosi est né à Rome, le 13 août 1947, marié en janvier 1972, il est l'heureux père de trois enfants.

Docteur *in utroque*, c'est-à-dire en droit civil et en droit canonique, il obtint son diplôme d'avocat auprès du Tribunal de la Rote. Puis, pour devenir avocat auprès de la Congrégation pour les Causes des Saints, il fit d'abord un propédeutique en philosophie et, durant sept ans, il suivit des cours de théologie, obtenant tous les grades académiques y relatifs.

L'Avocat Ambrosi a commencé son service auprès de la Congrégation pour les Causes des Saints, en 1971, comme auxiliaire dans l'Office du Promoteur Général de la Foi (L'avocat du diable). Il fut chargé avec le P. Perez des *animadversiones* (remarques et objections) cela durant quatre ans en vue d'obtenir le titre d'avocat de ladite Congrégation. Après l'obtention de ce titre, il n'en continua pas moins sa collaboration avec les Promoteurs subséquents.



*Me Andrea Ambrosi*

Comme avocat, il a mené à bonne fin nombre de Causes, dont plus de dix ont abouti à la béatification des Serviteurs et Servantes de Dieu qu'il patronna; citons Marie Rose Durocher, Jacques Cusmano, Pierre Bonilli, Joseph Nascimbeni, etc. etc.

Après avoir lu sommairement les Actes du Procès informatif en la Cause du S.D. Maurice Tornay, Monsieur l'Avocat Dr Andrea Ambrosi nous donne l'assurance qu'il a bon espoir de mener également à bonne fin la Cause de notre cher «Martyr».

C'est là aussi notre ferme espoir et notre vœu le plus ardent.

En remerciant Monsieur l'Avocat Andrea Ambrosi d'avoir accepté de dé-